

DEC150245DR10

Décision portant cessation de fonctions de Madame Sandrine Glatron, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7362 intitulée Laboratoire Image, Ville, Environnement (LIVE)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC130609DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Madame Sandrine Glatron aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Madame Sandrine Glatron, au sein de l'unité mixte UMR7362 Laboratoire Image, Ville, Environnement à compter du 31 décembre 2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 30 janvier 2015

Le directeur d'unité
Dominique Badariotti

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz